

MASSIF DE LA TOURNETTE

Départements et communes concernées en Rhône-Alpes

Surface : 9 344 ha

Haute-Savoie

ALEX, LA BALME-DE-THUY, BLUFFY, LES CLEFS, DOUSSARD, FAVERGES, MONTMIN, SAINT-FERREOL, SERRAVAL, TALLOIRES, THONES,

ZNIEFF de type I concernées par cette zone

74280001,74280002,74280003

Description et intérêt du site

Parmi les massifs subalpins, l'ensemble Bornes - Aravis fait suite à celui des Bauges vers le nord, au-delà de la trouée d'Annecy - Faverges - Ugine dans laquelle est logé le lac d'Annecy. Il se raccorde d'ailleurs assez bien aux Bauges du point de vue structural, et possède une série stratigraphique très comparable. Géologiquement, les deux entités se distinguent pourtant par le fait que l'érosion a été dans l'ensemble moins accentuée ici. Ceci explique la persistance de lambeaux de roches « allochtones » (témoins de charriages lointains lors des phases de la surrection alpine), au sommet de l'empilement des strates de roches « autochtones ».

L'ensemble montagneux séparant le lac d'Annecy de la dépression de Thônes est centré sur le chaînon de la Tournette.

Ce dernier est formé par l'accolement de deux plis nord-sud, dont l'érosion a respecté l'épaisse carapace de calcaires urgoniens.

Bien que très proche de l'agglomération annécienne, ce petit massif à la silhouette tutélaire (il culmine à 2350 m au célèbre « Fauteuil ») est resté vierge de tout équipement important.

Les étages collinéens, montagnard et subalpins y sont bien représentés ainsi qu'au sommet la zone alpine, avec un cortège d'espèces de haute altitude.

Les milieux forestiers sont particulièrement bien représentés et présentent des types d'habitats diversifiés (hêtraies neutrophiles, pinèdes à Molinie...), de même que les formations de pelouses sur calcaire (y compris un réseau important de pelouses sèches à basse altitude).

En matière de flore, citons parmi les espèces remarquables celles inféodées aux versants secs ou rocheux de basse altitude parmi lesquelles des méridionales en limite d'aire de répartition (Erable de Montpellier, Aconit anthora, Aster amelle, Œillet de Grenoble, nombreuses orchidées, Arabette nouvelle, Stipe plumeuse...), des plantes forestières (Cyclamen d'Europe, Sabot de Vénus, Pyrole à feuilles rondes, Listère à feuilles cordées, Gagée jaune...), des espèces alpines (Androsace de Suisse et pubescente...).

En matière de faune, on peut citer de nombreux éléments de grand intérêt, notamment parmi les ongulés (Bouquetin des Alpes, Chamois...), les galliformes de montagne et les oiseaux rupicoles (Chocard à bec jaune, Faucon pèlerin, Hirondelle de rochers, Tichodrome échelette...), ou les insectes (papillons Apollon, Moiré des pierriers...).

Le secteur abrite enfin un karst caractéristique des Préalpes du nord. Ce type de karst est caractérisé par l'épaisseur considérable des stratifications calcaires, l'ampleur des phénomènes de dissolution, l'incidence des glaciations quaternaires (calottes glaciaires sommitales, épaisses langues glaciaires)...

Le zonage de type II souligne les multiples interactions existant au sein de cet ensemble, dont les espaces les plus représentatifs en terme d'habitats ou d'espèces remarquables sont retranscrits à travers plusieurs zones de type I (secteurs d'altitude, pinèdes à Molinie, réseau de pelouses sèches) au fonctionnement fortement interdépendant.

Il englobe les zones abiotiques naturelles, permanentes ou transitoires de haute montagne, ou les éboulis instables correspondant à des milieux faiblement artificialisés.

Le zonage de type II souligne particulièrement les fonctionnalités naturelles liées à la préservation des populations animales ou végétales :

- en tant que zone d'alimentation ou de reproduction pour de multiples espèces, dont celles précédemment citées ainsi que d'autres exigeant un large domaine vital (Bouquetin des Alpes, Aigle royal, potentiellement le Gypaète barbu déjà nicheur non loin de là...);

- à travers les connexions existant avec les autres ensembles naturels voisins de l'ensemble Bornes - Aravis ainsi que des Bauges ;

- il met enfin en exergue la sensibilité particulière de la faune souterraine, tributaire des réseaux karstiques et très dépendante de la qualité des eaux provenant du bassin versant. La sur-fréquentation des grottes, le vandalisme des concrétions peuvent de plus rendre le milieu inapte à la vie des espèces souterraines. Les aquifères souterrains sont sensibles aux pollutions accidentelles ou découlant de l'industrialisation, de l'urbanisation et de l'agriculture intensive.

L'ensemble, dont la silhouette est un élément majeur du cadre paysager du lac d'Annecy, présente par ailleurs un grand intérêt paysager et récréatif, compte-tenu de la proximité de l'agglomération annécienne.

Milieux naturels

24.221	GROUPEMENTS D'EPILOBES DES RIVIERES SUBALPINES
34.32	PELOUSES CALCAIRES SUB ATLANTIQUES SEMI ARIDES
41.13	HETRAIES NEUTROPHILES
41.16	HETRAIES SUR CALCAIRE
61.2	EBOULIS CALCAIRES ALPINS

Flore

Erable de Montpellier	<i>Acer monspessulanum</i> L.
Aconit anthora	<i>Aconitum anthora</i> L.
Aethionéma des rochers	<i>Aethionema saxatile</i> (L.) R. Br.
Ail victorial	<i>Allium victorialis</i> L.
Faux alysson renflé	<i>Alyssoides utriculata</i> (L.) Medik.
Androsace de Suisse	<i>Androsace helvetica</i> (L.) All.
Androsace pubescente	<i>Androsace pubescens</i> DC.
Arabette nouvelle	<i>Arabis nova</i> Vill.
Arabette à feuilles de serpolet	<i>Arabis serpillifolia</i> Vill.
Armoise blanche	<i>Artemisia alba</i>
Aster amelle (Marguerite de la Saint Michel)	<i>Aster amellus</i> L.
Laïche faux pied d'oiseau	<i>Carex ornithopoda</i> subsp. <i>ornithopodioides</i> (Hausm.) Nyman
Centranthe à feuilles étroites	<i>Centranthus angustifolius</i> (Miller) DC.
Cyclamen d'Europe	<i>Cyclamen purpurascens</i> Miller
Sabot de Vénus	<i>Cypripedium calceolus</i> L.
Cystoptéris des montagnes	<i>Cystopteris montana</i> (Lam.) Desv.
Daphné des Alpes	<i>Daphne alpina</i> L.
Éillet de Grenoble	<i>Dianthus gratianopolitanus</i> Vill.
Drave des murailles	<i>Draba muralis</i> L.
Fumana fausse bruyère	<i>Fumana ericoides</i> (Cav.) Gandoger
Gagée jaune	<i>Gagea lutea</i> (L.) Ker-Gawler
Gentiane d'Allemagne	<i>Gentianella germanica</i> (Willd.) Börner
Orchis odorant	<i>Gymnadenia odoratissima</i> (L.) L.C.M. Richard
Épervière de Lawson	<i>Hieracium lawsonii</i> Vill. gr.
Epervière mouchetée	<i>Hieracium pictum</i> Schleicher ex Pers. gr.
Epervière tomenteuse	<i>Hieracium tomentosum</i> L. [1755]
Orchis bouc	<i>Himantoglossum hircinum</i> (L.) Sprengel
Impatiante ne-me-touchez-pas	<i>Impatiens noli-tangere</i> L.
Limodore à feuilles avortées	<i>Limodorum abortivum</i> (L.) Swartz
Listère à feuilles cordées	<i>Listera cordata</i> (L.) R. Br.
Lunaire vivace	<i>Lunaria rediviva</i> L.
Enanthe de Lachenal	<i>Oenanthe lachenalii</i>
Ophioglosse commun (Langue de serpent)	<i>Ophioglossum vulgatum</i> L.
Ophrys abeille	<i>Ophrys apifera</i> Hudson
Orchis pâle	<i>Orchis pallens</i> L.
Orobanche du lierre	<i>Orobanche hederæ</i> Duby
Orobanche du sermontain	<i>Orobanche laserpitii-sileris</i> Reuter ex Jordan
Pédiculaire ascendante	<i>Pedicularis ascendens</i> Schleicher ex Gaudin
Pâturin hybride	<i>Poa hybrida</i> Gaudin
Polystic à aiguillons	<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth
Primevère oreille d'ours	<i>Primula auricula</i> L.
Pyrole à feuilles rondes	<i>Pyrola rotundifolia</i> L.
Renoncule Thora (Renoncule vénéneuse)	<i>Ranunculus thora</i> L.
Saule faux daphné	<i>Salix daphnoides</i> Vill.
Scorzonère d'Autriche	<i>Scorzonera austriaca</i> Willd.
Sénéçon aquatique	<i>Senecio aquaticus</i> Hill
Cumin des prés (Fenouil des chevaux)	<i>Silaum silaus</i>
Stipe pennée (Plumet, Marabout)	<i>Stipa pennata</i> L.
Tilleul à petites feuilles	<i>Tilia cordata</i> Miller
Trèfle beige	<i>Trifolium ochroleucon</i> Hudson
Trinie glauque	<i>Trinia glauca</i>
Vesce des bois	<i>Vicia sylvatica</i> L.
Violette admirable	<i>Viola mirabilis</i> L.

Faune vertébrée

Mammifère

Bouquetin des Alpes	<i>Capra ibex</i>
Chamois	<i>Rupicapra rupicapra</i>

Oiseau

Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>
Sizerin flammé	<i>Carduelis flammea</i>
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>
Hirondelle de rochers	<i>Hirundo rupestris</i>
Lagopède alpin	<i>Lagopus mutus</i>
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Cassenoix moucheté	<i>Nucifraga caryocatactes</i>
Chocard à bec jaune	<i>Pyrrhocorax graculus</i>
Tétras lyre	<i>Tetrao tetrix</i>
Tichodrome échelette	<i>Tichodroma muraria</i>

Reptile

Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>
--------------------	-----------------------

Faune invertébrée

Papillon

Moiré des pierriers	<i>Erebia scipio</i>
Apollon	<i>Parnassius apollo</i>

Bibliographie

BOISSIER, J.M.

Guide d'interprétation des habitats naturels du massif des Bauges

2005 pages : 132p. Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

MERLE, H.

Cartographie des habitats du Parc Naturel Régional des Bauges

2005 pages : 3p.+a Consultable : Conservatoire Botanique National Alpin

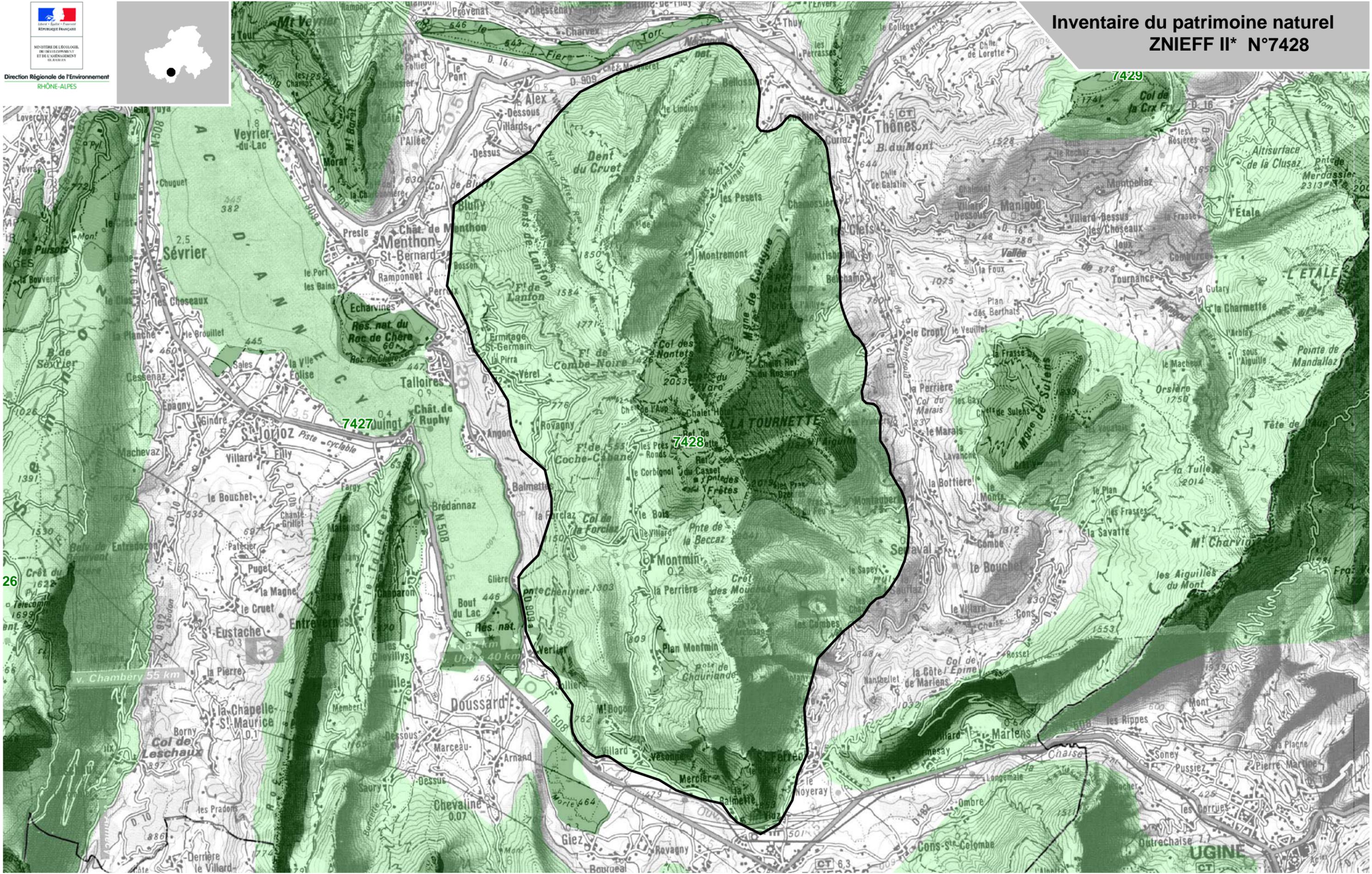


MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,
DU DÉVELOPPEMENT
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Direction Régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

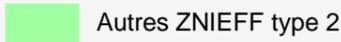


Inventaire du patrimoine naturel ZNIEFF II* N°7428



* Inventaire des Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique 2e édition 2007
Il constitue un outil d'alerte et ne peut être interprété à une échelle plus fine sans investigation complémentaire
Edition : InfoSIG Cartographie - www.infosig.net - Annecy

Légende

-  Périmètre de la ZNIEFF type 2
-  Autres ZNIEFF type 2
-  ZNIEFF type 1